



Berchem-Sainte-Agathe, le 17 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. 267//2013

**Objet** : Conseil communal du 28-03-2013 – interpellation de Mme Lambot, Conseillère communale, concernant la ferme « Pie Konijn ».

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Mme Lambot, Conseillère communale, concernant la ferme « Pie Konijn ».

Ce dossier de réaménagement est à l'étude depuis de nombreuses années. En 2000, le Collège approuvait déjà un bureau d'étude pour une mission d'étude de la rénovation de la ferme. En 2002, le Ministère de la Région de Bruxelles-capitale approuvait la procédure de classement comme monument de la totalité de la ferme. Depuis, et compte tenu du classement du site, aucun accord n'a pu être trouvé au sujet d'un aménagement acceptable des locaux. Tous les projets présentés ont toujours été refusés par la Commission Royale des Monuments et Sites.

Concernant le bureau d'étude initial en charge, le Collège a dû établir un procès-verbal de constat de défaut d'exécution en 2009. Le second bureau d'étude qui a été désigné à sa suite a quant à lui renoncé à sa mission de rénovation de la ferme au vu des contraintes liées à ce dossier.

Pour relancer ce dossier, un nouvel appel d'offre sera lancé en 2014 en vue de la désignation d'un nouveau bureau d'étude.

Concernant les projets à mettre en place dans ces bâtiments, ceux-ci seront basés sur l'intergénérationnel, en lien avec le nouveau home CPAS et avec l'épicerie sociale.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

  
Philippe ROSSIGNOL

  
Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE